















#### LES PARCOURS

#### Pour les catégories cadets, juniors, séniors, masters :

✓ Départ en aval du barrage de Chaumeçon, arrivée à CHALAUX.

# Pour les catégories benjamins et minimes :

Départ en aval du barrage de Chaumeçon, arrivée au milieu du parcours appelé les 400 mètres.

#### LE PROGRAMME

# Samedi 26 avril

- ✓ <u>09 h 00 18 h 00</u>: Reconnaissance libre du parcours sous la responsabilité des clubs et dans le respect des horaires de mises à l'eau, du déplacement des navettes et stationnement sur place.

#### Documents nécessaires :

- La licence FFESSM 2025.
- L'assurance fédérale ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.
- Un Certificat médical mentionnant l'absence de Contre-Indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition établi par tout médecin, daté de moins d'1 an au jour de la compétition, ou d'une identité fédérale pour les adultes comportant le visa médical.
- Pour les sportifs mineurs :
  - une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé.
  - Deux autorisations parentales : une pour la compétition et une pour le contrôle antidopage (documents joints).
- La compétition pouvant accueillir un contrôle anti-dopage, les compétiteurs sous traitement médical sont invités à fournir une copie de l'ordonnance médicale lors du contrôle des licences.
- ✓ 18 h 15: Briefing pour les chefs d'équipes et élection du représentant des compétiteurs (lieu : Chalet arrivée Chalaux).

# Dimanche 27 avril

- ✓ **09 h 30 :** Remise des Dossards aux chefs d'équipes, au départ de la course.
- <u>10 h 30</u>: Départ Jeunes catégories « Benjamins Minimes »
  (selon température de l'eau = ou > à 6°C)
- ✓ 11 h 30 : Départ catégories « Cadets Juniors Seniors Masters ».
- ✓ 14 h 00 : Annonce des résultats et pot de l'amitié. (Lieu : Salle des fêtes de la mairie de Chalaux)

<u>Attention</u>: l'organisateur se réserve le droit d'annuler cette manifestation pour des raisons de sécurité, par manque d'eau ou pour des raisons météorologiques.

### INSCRIPTIONS COMPETITION

A la demande de la fédération, les inscriptions et règlements sont à faire via l'application HELLOASSO depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. <a href="https://www.helloasso.com/associations/ffessm-ile-de-france-commission-nage-en-eaux-vives/evenements/criterium-regional-et-selectif-national-descente-chalaux-27-04-2025">https://www.helloasso.com/associations/ffessm-ile-de-france-commission-nage-en-eaux-vives/evenements/criterium-regional-et-selectif-national-descente-chalaux-27-04-2025</a>

Toutefois, la CR NEV IDF vous demande d'adresser les bulletins d'inscriptions et documents annexes par mail à Jocelyne CLEMOT : <u>ic.nev@orange.fr</u>

### **RAPPEL**

Tout nageur qui ne présenterait pas les documents ci-dessus avec les mentions correspondantes se verra refuser la participation à la compétition à laquelle il sera inscrit. Merci aux responsables de club ou section NEV de bien vouloir vérifier avant toute inscription, afin d'éviter tout litige lors de la confirmation sur place.

Chaque club, engageant au moins trois compétiteurs, sera dans l'obligation de mettre une personne à la disposition de l'organisation. Dans le cas contraire, le comité d'organisation désignera un concurrent d'office ou l'équipe se verra disqualifiée par le jury compétition.

#### REGLEMENT

Il est fait application du règlement national compétition en vigueur – version 2024 (01) dont rappel de quelques extraits ci-dessous :

# > Art. 5.1 - Équipement obligatoire pour tous les nageurs (compétitions slalom et descente)

- Un flotteur,
- Une combinaison iso thermique intégrale adaptée en néoprène,
- Une paire de chaussons iso thermique (néoprène).
- Une paire de palmes,
- Un casque de protection homologué, selon le Code du Sport à partir de la classe III. En rivière de classe
   IV et plus, le casque recouvre l'ensemble de la boîte crânienne
- Un gilet d'aide à la flottabilité conforme au Code du Sport.

## > Art. 5.2 - Spécificité Jeunes

Palmes souples adaptées à l'âge et à la morphologie des enfants (les palmes longues - chasse, fibre, carbone, composites - sont interdites).

# > Art. 5.4 - Le Flotteur

Le flotteur doit être insubmersible et répondre aux dimensions ci-dessous, non prise en compte les rajouts de mousse, poignées, supports de drapeau ou porte bidon, repose tête et autres ridelles de surélévation de côté.

Longueur comprise entre : 0.60 m et 1.60 m
Largeur comprise entre : 0.40 m et 0.80 m
Hauteur comprise entre : 0.20 m et 0.50 m

Tout Compétiteur dont l'équipement ne sera pas conforme au règlement se verra refusé le départ.

#### Art. 6.1 - Obligations opposables à tous les concurrents

- De pouvoir prouver son identité
- De respecter les règlements fédéraux, notamment en ce qui concerne les règles de sécurité et de conformité des matériels
- De suivre toute recommandations faites par le directeur de course
- De se soumettre aux éventuels contrôles anti-dopage

« En matière de contrôle antidopage, il existe des dispositions spécifiques : si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle (cas de disqualification - Art. 20.1). »

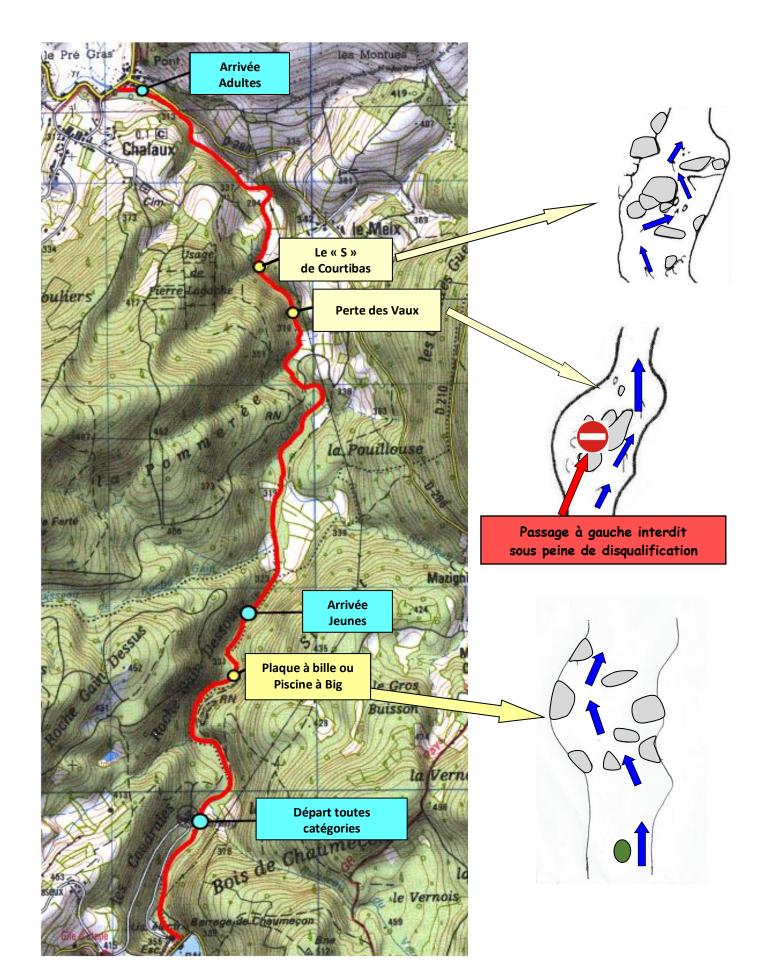
De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle antidopage. Cas de disqualification – Art. 20.1.

#### > Art. 6.6 - Niveau des nageurs

Le niveau technique des nageurs en compétition doit être en corrélation avec les difficultés du milieu. En descente, hors compétition Jeunes et Course en ligne, tous les nageurs doivent être en possession à minima du brevet de NEV N1. Un justificatif d'enregistrement sur le site fédéral FFESSM attestant ce niveau devra être présenté lors de la confirmation des inscriptions.



# **Parcours du Chalaux**









# LES HEBERGEMENTS

# Chalaux (arrivée):

La Chalaumière : <u>lachalaumiere@gmail.com</u> - Tél : 06.84.14.45.04 ou 06.43.50.62.47

Les Chalets de Chalaux : michelegilles@orange.fr - Tél. : 06.07.90.56.34 ou 03.86.22.67.03

# Plainefas (départ):

Gîte l'Evasion : serverine.martin9@orange.fr - Tél. 09.79.58.18.60

# Marigny l'Eglise (4 km):

 Gîte du Mont (gîte de l'Auge/gîte du Cloiseau): <u>lesgitesdumont@orange.fr</u> – Tél. 06.43.14.29.35 ou 03.86.24.36.75

Gîte d'étape et Refuges : aubergeducrescent@outlook.fr - Tél. : 09.52.09.29.84 ou 06.46.32.10.59

• Gîte rural – Tél. : 06.03.12.11.10

La Verdière – Tél. : 03.80.45.97.15 (agence)

# **Brassy** (13 KM):

Hôtel du Nord : hotel-du-nord58@wanadoo.fr - Tél. : 03.86.22.28.94

Domaine de Velotte – Tél. : 03.86.26.07.64 / 06.30.44.91.22

Le Centre : <u>accueil@lecentre-brassy.com</u> - Tél. : 06.83.77.71.62

# Lormes (13 KM):

Gîte des Roches : gitedesroches.lormes@gmail.com - Tél. : 06.08.47.93.33

# Dun les Places (15 km):

L'Auberge Ensoleillée : auberge-ensoleillee-dun-les-places.fr - Tél. : 03.86.84.64.57 ou 09.66.87.62.76

Le Chalet du Montal : Tél. : 03.86.84.62.77

#### Gâcogne (20 km):

Gîte Les Gambades : contact@gite-lesgambades-morvan.fr – Tél. : 03.86.22.75.25

# Ouroux en Morvan (23 km):

gîte La Loutière: laloutiere@gmail.com - Tél.: 07.82.07.71.63

# Quarré les Tombes (13 km) :

Hôtel du Nord : hoteldunord@hoteldunord-morvan.com - Tél. : 03.86.32.29.30

Hôtel Le Morvan : Tél. : 03.86.32.29.29

Liste non exhaustive. Pour tout connaître sur les gîtes, hôtels-restaurants, meublés et campings, s'adresser à l'Office de Tourisme Morvan Sommets et Grands Lacs - <a href="http://www.morvansommetsetgrandslacs.com">http://www.morvansommetsetgrandslacs.com</a>

58140 Lormes : Tél. : 03.86.22.82.74

58230 Montsauche Les Settons : Tél. 03.45.23.00.00

https://tourisme.parcdumorvan.org/fr/dormir/grands-gites\_28.html





	COMP	

Désignation <b>EPREUVE</b> Date – Lieu Catégories	,	Sélectif Desce 27 avril - C <mark>adets / Juniors</mark>	- Le Chalaux	(		
n° d'affiliation Coordonnées (adresse,		ACHET CLUB	NOM tél. E-mail			
* Le chef d'équipe est en charg	prénom :ge de la confirmation des inscription de la compétition.	ns des nageurs de s	<u>Tél</u> . : on club et pren		n du représenta	 nt des
C	<b>Droit à l'image :</b> Au cours de cette apparaître sur ces images, votre vi	manifestation, des p	ohotos et vidéo	os seront prises.	Si vous ne souha	itez pas
NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	Û
1						
2						
3						

	NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	$\hat{\mathbb{U}}$
1							
2							
3							
,	<u>Chaque club eng</u>	ageant au moins trois concuri	rents doit mettre une pe	ersonne à la di	isposition de l'org	anisation.	=
4							
5							
6							
7							
8							
9	•••••						
10							
11	•••••						
12							
13							
14							
					***************************************		<b>-</b> ,
Do	orcanno à disposition de l'area	anisation , NOM	DRENOM		JE1 . F	laui 🗆 nan	
		anisation : NOM	PRENOIVI			ioui - ⊔ non	_
A	utre(s) personne(s) :						_ 🗆

Les inscriptions ainsi que les frais d'inscriptions sont à effectuer sur le site HELLOASSO :

https://www.helloasso.com/associations/ffessm-ile-de-france-commission-nage-en-eaux-vives/evenements/criteriumregional-et-selectif-national-descente-chalaux-27-04-2025

La fiche d'inscription et les documents annexes sont à envoyer avant le 06 avril 2025 à Jocelyne CLEMOT par mail à : jc.nev@orange.fr



Désignation



# **INSCRIPTION COMPETITION**

Critérium Descente Jeunes – saison 2025

NAGE EN EAU VIVE

<u>EPREUVE</u> Date – Lieu Catégories			ins / Minime			
n° d'affiliationcoordonnées (adresse, télép		CACHET CLUB	NOM tél. e-mail	RESPONS		
	e la confirmation des inscri	ptions des nageurs de s cocher pour être porté cette manifestation, de	. <u>Tél</u> . : on club et prenc candidat à l'élec s photos et vidé	ction du représen éos seront prises.	du représentan tant des compét Si vous ne souh	 t des titeurs. aitez pas
NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	Ţ.
1						
3						
	geant au moins trois concu	rrents doit mettre une p	l personne à la di	sposition de l'org	anisation.	] "
4						
5	_					
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
Personne à disposition de l'organi Autre(s) personne(s) :				JF1 : Γ	] oui - □ non	

Les inscriptions ainsi que les frais d'inscriptions sont à effectuer sur le site HELLOASSO.

https://www.helloasso.com/associations/ffessm-ile-de-france-commission-nage-en-eaux-vives/evenements/criterium-regional-et-selectif-national-descente-chalaux-27-04-2025

La fiche d'inscription et les documents annexes sont à envoyer avant le 06 avril 2025 à Jocelyne CLEMOT par mail à : <u>ic.nev@orange.fr</u>



Club de rattachement du mineur : \_\_\_

Signature du représentant légal :

Attestation établie le \_\_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_





		AUTORISATION PAR	ENTALE	
_	Pour la	a participation aux activ	ités de Nage en Eau Vive	
<u>Type</u> :				
☐ Descente NEV III-IV☐ Rassemblement	□ Slalom □ Stage	□ Raid □ Examen	- 0	□ Nage Acrobatique □ Réunion
Genre de manifestation : S Lieu : Le Chalaux (58) Da Je soussigné(e) Monsieur, Domicilié au	te : <b>27 avril 2024</b> Madame			_
Agissant en qualité de : Autorise :	□ Père	☐ Mère ☐ Respons		
☐ ma fille				
☐ l'enfant				
Né(e) le		à		
À participer à la manifesta	tion citée en référe	ence.		
J'atteste avoir le plein exer	•	=		
Cette autorisation est vala				
Fait à	le			
		<u>Signatu</u>	<u>re</u> :	
AUTORISATION P			T NECESSITANT UNE TE GE SUR LES MINEURS	CHNIQUE INVASIVE
Vu l'article R.232-52 du Co	de du Sport <sup>(*)</sup>			
Je soussigné(e) ou personne investie de l'a		de :	r	eprésentant(e) légal(e)
Nom et Prénom :				
Né(e) le :				
Autorise tout prélèvement contrôles mis en place dan		•	nment un prélèvement sa	nguin, à l'occasion des

(\*) <u>Article R.232-52</u>: « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

Lors du contrôle anti-dopage une pièce d'identité vous sera demandée. Si le compétiteur n'est pas en mesure de fournir cette dernière, cela sera considéré comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.







# **ATTESTATION DE REPONSES NEGATIVES**

Je soussiané∙e M/Mme Prénom :	NOM :	
en ma qualité de représentant∙e léga		
Prénom :	NOM :	
•	le des questions du questionnaire de santé pour les mineurs*, re du jeune) et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.	enseigné ce
questionnaire de santé (en présence		

\*. Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence fédérale ou de l'inscription à une compétition sportive, hors disciplines à contraintes particulières : ce questionnaire ne s'applique donc pas pour la pratique de la plongée avec équipement respiratoire, quel que soit le lieu de pratique, ni pour la pratique de l'apnée à 6 mètres de profondeur et plus.







#### COMITE D'ORGANISATION

Organisateur : FFESSM Comité Régional IDF / CR NEV

Comité de course : voir ci-dessous

Juge au départ : Francis WURSTHORN / Maëlle AMAND

Juge à l'arrivée - Chronométreur : Jocelyne CLEMOT

Secrétaire : Sabine RAPIN-WURSTHORN

Contrôleur matériel : Maëlle AMAND

Responsable matériel : Jocelyne CLEMOT

Délégué fédéral : Francis WURSTHORN

Escortes femme / homme : Présent lors de la manifestation

# **COMITE DE COURSE**

Directeur de course : Thierry RAVOISIER

Chargé mission compétition : Yohann WURSTHORN

Responsable sécurité : Yohann WURSTHORN

Responsable chronométrage : Jocelyne CLEMOT

Responsable informatique : Francis WURSTHORN

#### **COMITE DE COMPETITION**

Présidente de la CN NEV : Françoise GRAND

Organisateur : FFESSM Comité Régional IDF / CR NEV

Directeur de course : Thierry RAVOISIER

Représentant des compétiteurs : Suivant élection par les compétiteurs

#### JURY COMPETITION

Présidente de la CN NEV : Françoise GRAND

Chargé mission compétition : Yohann WURSTHORN

Directeur de course : Thierry RAVOISIER

Responsable chronométrage : Jocelyne CLEMOT

Représentant des compétiteurs : Suivant élection par les compétiteurs